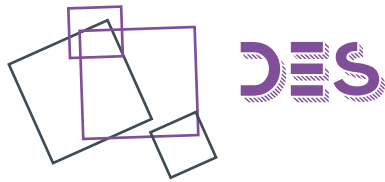


*Livret*



**ÉTUDES**

# MASTER

**Mention**  
**Parcours**

**Sciences Du Langage**  
**AALF**

**Année Universitaire : 2022-2023**

**La Faculté de lettres & langues**

**Vous souhaitez la bienvenue !**

**Bonne rentrée**



**U.F.R. LETTRES et LANGUES**

**«Arts, Lettres et Langues»**

**Mention «Sciences du Langage»**

**Parcours**

**«Acquisition (a)typique et linguistique formelle»  
(AALF)**

**Ann e Universitaire 2022-2023**

----- *Document   lire attentivement et   conserver* -----

## SOMMAIRE

### I - Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

### II - Présentation générale des études

#### A - Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique  
Les examens  
Régime particulier

#### B - Le système LMD

Les diplômes

#### C - La mobilité étudiante

### III - Le Master Sciences du Langage, Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

#### A- Présentation de la filière

Renseignements pratiques  
Organisation des études  
Débouchés

#### B- Présentation du Parcours Acquisition (a)typique et linguistique formelle

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

Présentation du Master 1<sup>ère</sup> année (M1)

Maquette du M1 Semestre 7

Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7

Modalités de contrôle de connaissances du M1 Semestre 7

Maquette du M1 Semestre 8

Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8

Modalités de contrôle des connaissances du M1 Semestre 8

Présentation du Master 2<sup>ème</sup> année (M2)

Maquette du M2 Semestre 9

Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9

Modalités de contrôle de connaissances du M2 Semestre 9

Maquette du M2 Semestre 10

Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10

Modalités de contrôle des connaissances du M2 Semestre 10

### IV - La vie étudiante

### V - Où trouver les informations pratiques

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE

## Faculté Lettres et Langues

Réunions de rentrée des étudiants de Master AALF	Jeudi 8 septembre 2022 10h
Inscriptions pédagogiques	8 au 19 septembre 2022
Début des cours du 1 <sup>er</sup> semestre	<b>A partir du 12 septembre 2022</b>
Pause pédagogique	31 octobre au 6 novembre 2022
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	19 décembre 2022 au 2 janvier 2023
<b>Examens du 1<sup>er</sup> semestre</b>	3 au 14 janvier 2023 inclus
Début des cours du 2 <sup>ème</sup> semestre	<b>A partir du 16 janvier 2023</b>
Pause pédagogique	20 au 26 février 2023
Vacances de printemps	17 au 30 avril 2023
<b>Examens du 2<sup>nd</sup> semestre</b>	2 au 17 mai 2023 inclus
Rattrapages	19 juin au 1 <sup>er</sup> juillet 2022

## I. Présentation de la Faculté de Lettres et Langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

*Elle est composée de 8 départements : Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues*

### **Quelques chiffres**

A l'Université : Environ 33 400 étudiants inscrits en 2021-2022 dont **4800** à la Faculté de Lettres et Langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### **La Direction de l'UFR**

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 - Tél : 02 47 36 64 82**

### **Le service de scolarité**

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 - Tél : 02 47 36 68 35 - Courriel : [scolarite.lettres@univ-tours.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-tours.fr)

**CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67**

**COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05**

**BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06**

**Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30**  
**Fermé le vendredi après-midi et le samedi**

### **Les départements pédagogiques**

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

**Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières**

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
<b>Anglais</b>	Bureau 48	<a href="mailto:manuelle.bataille@univ-tours.fr">manuelle.bataille@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:elodie.perez@univ-tours.fr">elodie.perez@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacles</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:cyrille.malapert@univ-tours.fr">cyrille.malapert@univ-tours.fr</a>
<b>Espagnol – Portugais</b>	Bureau 8	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
<b>Droit-Langues</b>	Bureau 58	<a href="mailto:patricia.lacour@univ-tours.fr">patricia.lacour@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:gaelle.arandelle@univ-tours.fr">gaelle.arandelle@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 8 bis	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
<b>L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)</b>	Bureau 25	<a href="mailto:aurelie.hannoun@univ-tours.fr">aurelie.hannoun@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr">stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr</a>
<b>Lettres</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:christine.climent@univ-tours.fr">christine.climent@univ-tours.fr</a>
<b>Sciences du langage</b>	Bureau 23	<a href="mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr">stephanie.fuseau@univ-tours.fr</a>
<b>Sociolinguistique et Didactique des Langues</b>	Bureau 23	<a href="mailto:cindy.carlos@univ-tours.fr">cindy.carlos@univ-tours.fr</a>
<b><u>Modules libres</u></b>		
<b>P.R.I.</b> (Politique et relations Internationales) et <b>M.R.I</b> (Médias et Relations Internationales)	Bureau 8 bis	<a href="mailto:camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr">camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr</a>
<b>Arts du Spectacle</b>	Bureau 106 - 1 <sup>er</sup> étage	<a href="mailto:cyrille.malapert@univ-tours.fr">cyrille.malapert@univ-tours.fr</a>
<b>Allemand</b>	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
<b>Italien</b>	Bureau 8 bis	<a href="mailto:marie.ceccaldi@univ-tours.fr">marie.ceccaldi@univ-tours.fr</a>
<b>Cultures Méditerranéennes</b>	Bureau 48	<a href="mailto:fabienne.toulet@univ-tours.fr">fabienne.toulet@univ-tours.fr</a>
<b>Langues et Education et F.L.E.</b> (Français Langue Etrangère)	Bureau 23	<a href="mailto:camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr">camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr</a>
	Bureau 207 - 2 <sup>ème</sup> étage	<a href="mailto:marielle.avice@univ-tours.fr">marielle.avice@univ-tours.fr</a> <b>(pour les étudiants d'échange)</b>

## II – Présentation générale des études

### A – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

#### ▶ **L'inscription administrative et pédagogique**

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

#### ▶ **Les examens**

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

**La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.**

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

**L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.**

**Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.**

#### ▶ **Régime particulier**

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2022**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

### B – LE SYSTEME LMD

#### Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

### C. La Mobilité étudiante

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe.

➤ **En Europe :** à partir de la 2<sup>ème</sup> année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe :** l'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.



### III- Le Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle

#### A. Présentation générale

##### Renseignements pratiques

Site Internet du département : <http://www.univ-tours.fr/sdl>

##### Responsables du Département de Sciences du Langage

M. Christophe dos SANTOS (bureau 24, [christophe.dossantos@univ-tours.fr](mailto:christophe.dossantos@univ-tours.fr))  
M. Prévost (bureau 24, [philippe.prevost@univ-tours.fr](mailto:philippe.prevost@univ-tours.fr))

##### Co-responsables de la Mention :

M. Jean-Michel FOURNIER (bureau 47, [jean-michel.fournier@univ-tours.fr](mailto:jean-michel.fournier@univ-tours.fr))  
M. Philippe PREVOST (bureau 24, [philippe.prevost@univ-tours.fr](mailto:philippe.prevost@univ-tours.fr))

##### Responsable du Parcours :

M. Philippe PREVOST (bureau 24, [philippe.prevost@univ-tours.fr](mailto:philippe.prevost@univ-tours.fr))

Le **secrétariat pédagogique du Parcours** est assuré par :

**Mme Stéphanie FUSEAU** (bureau 23)  
[stephanie.fuseau@univ-tours.fr](mailto:stephanie.fuseau@univ-tours.fr) ☎ 02.47.36.66.34

##### Ouverture au public :

lundi-mardi-jeudi : 9h-11h30 / 14h00-16h30  
vendredi 9h-11h30 / fermé au public le vendredi après-midi  
mercredi (en télétravail) : 9h-11h30 / 14h00-16h30

**Scolarité de l'UFR Lettres et Langues** : voir p.4

► **Bibliothèque universitaire** (section Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines) :  
02.47.36.65.04  
<http://www.univ-tours.fr/l-universite/bibliotheque-universitaire-lettres-langues-arts-sciences-humaines>

Le classement par la cote Dewey fait que les ressources bibliographiques dont les étudiants du Master ont besoin pour leurs travaux (séminaires, mémoire) peuvent se trouver réparties physiquement sur différents niveaux de la bibliothèque : consulter le catalogue électronique de la bibliothèque.

##### Organisation des études

Ce Master est un diplôme qui se veut consécutif à une Licence en Sciences du langage. Sa préparation exige un minimum de 2 années d'études.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La première année (**M1**) comporte 7 UE au premier semestre et 6 UE au second; la deuxième année (**M2**) comporte 8 UE au premier semestre, et 2 UE au second.

**Peuvent s'inscrire en M1 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle "** les étudiants titulaires d'une Licence en Sciences du langage. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission pédagogique de la formation, et notamment à condition que la formation antérieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

**Peuvent s'inscrire de droit en M2 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle "** les étudiants ayant réussi l'année de M1. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission pédagogique de la formation, et notamment à condition que la formation antérieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

Pour l'accès au M2 comme au M1, les étudiants non titulaires d'un diplôme français devront en outre faire la preuve de connaissances solides en français (entretien, tests organisés par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Français aux Etrangers -CUEFEE- ou les CEF).

Après l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarité de l'UFR), les étudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription pédagogique** auprès du secrétariat pédagogique du Master :

Chaque étudiant devra remplir très soigneusement un formulaire pour l'inscription pédagogique et le remettre au plus tard le **19 septembre, au bureau 23**. Cette formalité lui attribuera une place dans les séminaires. Toute information incorrecte ou incomplète peut avoir pour conséquence l'impossibilité de participer aux contrôles et examens, ou de délivrer le diplôme, et cela dès les épreuves de fin de premier semestre. Les responsables du Master se tiennent à la disposition des étudiants pour toute information nécessaire au remplissage de ce formulaire.

À l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études. L'accès au doctorat est conditionné par la qualité du Master obtenu, la qualité du projet de recherche proposé et la direction ou la codirection du doctorat par un enseignant-chercheur ayant obtenu une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR).

### **Débouchés**

- Métiers de l'enseignement (p. ex. professeur des écoles, enseignant spécialisé, accueil de primo-arrivants, alphabétisation), de l'intervention socio-éducative ou liés à l'éducation du jeune enfant (p.ex. coordinateur petite enfance). Il s'agit principalement d'un complément de formation.
- Chercheur (dans une institution publique ou privée, en France ou à l'international).
- Conseil en entreprise (consultant en communication, expert linguiste, psycholinguiste), concepteur de manuel d'apprentissage de langue, métiers de l'édition.
- Encadrants dans des structures d'accueil pour enfants avec troubles du langage.

## **B. Présentation du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle**

**Les objectifs** du Master **Acquisition (a)typique et linguistique formelle** sont de développer des compétences spécifiques en *linguistique formelle* (phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, discours) mais également dans le domaine du *développement langagier* en contexte typique et pathologique, qui permettront à l'étudiant de développer une expertise dans un ou plusieurs domaines.

Pour servir ces objectifs, des compétences transversales seront également développées (capacité d'analyse, esprit critique, construction du raisonnement scientifique, autonomie et indépendance professionnelle, préparation au travail en équipe, développement et réalisation d'un projet).

**La formation** est ainsi structurée en trois semestres de cours suivis par un quatrième et dernier semestre principalement consacré à la rédaction du mémoire de recherche.

Les **cours** qui ont lieu lors des trois premiers semestres s'organisent autour de 2 thématiques :

1 - Des cours consacrés à l'*insertion professionnelle* et des cours abordant des *méthodologies* utiles tant dans le monde de la recherche que dans le secteur privé (p. ex. Statistiques, Lecture critique d'articles scientifiques). Certains de ces cours sont donnés en *langue anglaise* afin de faciliter l'insertion de l'étudiant dans le monde académique ou augmenter son employabilité dans le secteur privé.

2 - Des cours de spécialité afin que l'étudiant puisse approfondir ses connaissances dans 3 domaines :

- La cognition humaine et le développement (p. ex. Autisme et trouble du développement, Langage et cognition)
- La linguistique (p. ex. Syntaxe avancée, Sémantique et Pragmatique avancée)
- La psycholinguistique (p.ex. Développement normal et pathologique du langage, Phonologie et acquisition)

*Certains de ces cours pourront être donnés en **langue anglaise**.*

Enfin, afin d'offrir à l'étudiant la possibilité de singulariser sa formation, il devra sélectionner deux cours de spécialités appartenant soit au parcours « Linguistique avancée et description des Langues » soit à un autre master de l'UFR Lettres et Langues.

Ces cours seront dispensés par des enseignants-chercheurs appartenant à un des laboratoires de recherche ci-dessous :

- Imagerie et Cerveau (iBrain) INSERM U1253
- Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL) UMR CNRS 7270
- Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CerCA) UMR CNRS 7295

<b>Membres de l'équipe pédagogique du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle</b>				
<b>Nom Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Etablissement de rattachement ou entreprise</b>	<b>Equipe de rattachement</b>	<b>Section CNU</b>
dos SANTOS Christophe	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
FERRE Sandrine	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
PREVOST Philippe	PR	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
ROCHAIX Valérie	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	07
ZEBIB Racha	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
AGUILLON-HERNANDEZ Nadia	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	16
TACONNAT Laurence	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7295 CERCA	16
FUSEAU Stéphanie	BIATSS	Université de Tours		
QUILLOUT Fabienne	BIATSS	Université de Tours		
À élire	Étudiant en M1	Université de Tours		
À élire	Étudiant en M2	Université de Tours		

## Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

### Art. 1 - Conditions d'accès

---

*La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.*

Conformément à la loi [n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2<sup>ème</sup> année, l'accès en master 1<sup>ère</sup> année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans ladite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2<sup>ème</sup> année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Pr sident de la commission est le responsable de la mention et pr sident la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comit s de s lection de dossiers.

## Art. 2 - Conditions d'inscription

---

Un  tudiant de licence n'est pas autoris    s'inscrire en Master 1 re ann e s'il n'a pas obtenu les 180 cr dits n cessaires   l'obtention de sa licence.

Conform ment au d cret n 2016-672 du mai 2016 relatif au dipl me national de master, l'inscription d'un  tudiant en deuxi me ann e de master est subordonn e   la v rification que les unit s d'enseignement d j  acquises en premi re ann e lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette v rification s'applique notamment aux  tudiants qui, dans le m me  tablissement, souhaitent s'inscrire en deuxi me ann e d'une mention de master diff rente de la mention dans laquelle ils ont valid  leur premi re ann e ainsi qu'aux  tudiants qui changent d' tablissement entre la premi re et la seconde ann e de master.

L' tudiant ayant obtenu 60 cr dits ECTS en premi re ann e de master peut poursuivre de droit en seconde ann e de master dans la m me mention et le cas  ch ant dans le m me parcours.

## Art. 3 - Organisation des enseignements

---

Le dipl me de master sanctionne un niveau correspondant   l'obtention de 120 cr dits europ ens au-del  du grade de licence r partis sur deux ann es universitaires   raison de 30 cr dits par semestre.

Un r gime sp cial d' tudes (RSE) comprenant notamment des am nagements pour le contr le des connaissances est fix , par dipl me, pour certaines cat gories d' tudiants, notamment les  tudiants engag s dans la vie active ou assumant des responsabilit s particuli res dans la vie universitaire ou ayant des mandats  lectifs nationaux ou locaux, les  tudiants inscrits en double cursus uniquement   l'universit  de Tours, les  tudiants charg s de famille, les  tudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les  tudiants engag s dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un d veloppement figurant en annexe.

Un tableau d taillant les modalit s de contr le de connaissances, y compris celles relevant du r gime sp cial, (type d' preuves, coefficients pour chaque  l ment constitutif et chaque unit  d'enseignement), est compl t  et joint au tableau des enseignements.

## Art. 4 - Modalit s de contr le des connaissances (art. L. 613-1 du code de l' ducation)

---

Les modalit s de contr le des connaissances sont arr t es dans chaque dipl me [au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e universitaire](#) et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, leur coefficient et leur dur e. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la seconde session.

### [Dispositions exceptionnelles](#)

*En cas de circonstances exceptionnelles appr ci es, au cas par cas, par le pr sident ou, par d l gation, par la vice-pr sidente CFVU, le contr le continu pourrait  tre remplac  par un contr le terminal, dont la nature sera  tablir. De plus, si la maquette pr voit un examen terminal, ce dernier pourrait  tre remplac  par d'autres modalit s de contr le des connaissances qui seront d finies en fonction des circonstances.*

*Ces dispositions devront  tre valid es par les conseils comp tents.*

---

## Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

---

- 1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
  - 2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
  - 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
  - 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
  - 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;
  - 6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.
- Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :
- Une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
  - Une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

### 7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

---

## Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

---

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

### **Les mémoires, rapports de stage et projet tutoré se déroulent en session unique.**

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

---

## Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

---

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

### **Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.**

---

## Art. 8 - Délivrance du diplôme

---

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

## Art. 9 - Mention

---

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1 re ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du Master 2 me ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

## Art. 10 - Publication des r sultats – Communication des copies

---

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymis  portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom.

Les r sultats sont publi s sur l'environnement num rique de travail.

Les r sultats sont d finitifs et ne peuvent en aucun cas  tre remis en cause sauf erreur mat rielle d ment constat e par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

### AVERTISSEMENT

L'Universit  constate un accroissement pr occupant des cas de plagiat commis par les  tudiants, notamment   cause d'INTERNET.

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

**Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire** et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.



## Présentation du Master 1<sup>ère</sup> Année (M1) – Responsable d'année : P. Prévost

### Maquette de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE71	2	5	40	Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques (cours en anglais et mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
UE72	0	0	20	Élaboration du projet professionnel ou de recherche (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		10	10
UE73	2	5	40	Syntaxe avancée		20	20
UE74	2	5	40	Langage et cognition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE75	1	5	30	Développement normal et pathologique du langage (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE76	2	5	40	Phonologie avancée		20	20
UE77	1	5	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)		20	20
<b>Total S7</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>250</b>		<b>25</b>	<b>100</b>	<b>125</b>

### Descriptif des enseignements de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7

#### UE71 Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques

*(cours en anglais et mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)*

Ce cours propose une méthodologie d'analyse critique d'articles scientifiques. Les étudiants auront à appliquer cette méthode à des articles linguistiques de sous-domaine différents. Dans un premier temps, il s'agira de déterminer quels sont les différents types d'articles scientifiques et comment se déroule le processus de publication et l'évaluation des supports de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les différentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le décodage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie. Nous verrons également quelques caractéristiques du style de rédaction d'un article scientifique. À la fin du cours, l'étudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amené à lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Ce cours aura lieu en anglais, exclusivement.

**UE72** **Élaboration du projet professionnel ou de recherche**  
(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours a pour objectif d'aider les étudiants de Master à élaborer leur projet professionnel ou de recherche afin de faciliter leur insertion professionnelle, en développant autonomie et initiative personnelle, comprises comme conditions de la réussite professionnelle des étudiants. Les étudiants seront amenés à réfléchir et questionner leur projet de recherche ou d'insertion professionnelle au travers d'outils de questionnements et d'aide à la recherche dédiés, mais aussi de mises en situation concrètes.

**UE73** **Syntaxe avancée**

Ce cours propose d'approfondir les mécanismes fondamentaux de la syntaxe générative. À partir d'articles phares, il s'agira d'explorer l'analyse morphosyntaxique de certains phénomènes/structures syntaxiques tels que le passif ou le liage, des points de vue de leur fonctionnement formel, de leur variation inter-langues et de leur acquisition. Les étudiants seront amenés à acquérir une capacité à aborder des articles actuels sur la syntaxe et en extraire des informations clés, et à développer leur compréhension du fonctionnement d'une théorie syntaxique.

*Lectures conseillées* : Carnie, A. (2013). *Syntax: A Generative Introduction*. Chichester, UK: Blackwell Publishing. Tellier, C. (1995). *Éléments de syntaxe du français: méthodes d'analyse en grammaire générative*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

**UE74** **Langage et cognition**  
(mutualisé avec l'école d'orthophonie)

Ce cours porte sur les liens entre le langage, son développement et ses troubles, d'une part, et la mémoire de travail et les différentes fonctions exécutives, d'autre part. Les débats actuels sur les liens entre langage et cognition y sont présentés ainsi que les apports des études sur le sujet au niveau fondamental et appliqué. La méthodologie d'exploration de ces liens est aussi abordée afin de permettre aux étudiants de porter un regard critique sur les études existantes et de développer une analyse clinique plus fine.

*Compétences à acquérir* : capacité à lire de façon critique la recherche internationale portant sur les liens entre langage et cognition et de comprendre ces enjeux orthophoniques.

**UE75** **Développement normal et pathologique du langage**  
(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Ce cours a pour objectif principal de décrire et analyser certains faits saillants de l'acquisition du langage dans des contextes typiques et atypiques (par exemple chez des enfants avec dysphasie et chez des enfants apprenant une langue seconde). En adoptant la théorie de la grammaire générative, nous étudierons, entre autres, la nature du contenu des grammaires construites par les apprenants, ainsi que l'influence de l'âge et de notions telles que la complexité computationnelle sur le développement langagier. Nous nous pencherons également sur les relations entre le développement cognitif et le développement linguistique.

**UE76** **Phonologie avancée**

Ce cours initie les étudiants à une vision théorique appréhendant la phonologie de façon globale tant au niveau phonémique, que syllabique, mais aussi prosodique. Cette intégration est inhérente à une approche théorique qui conçoit la phonologie comme une partie constituante d'un système plus large, et qui permet l'apport des autres composantes du langage.

*Compétences spécifiques* : connaissances des structures phonologiques de différents niveaux, questionnement d'une approche théorique, manipulations de données.

*Compétences transversales* : esprit d'analyse critique, abstraction, manipulation d'objet théorique et mise en pratique concrète.

*Lectures conseillées* : Bermúdez-Otero, R. 2011. Cyclicity. In *The Blackwell Companion to Phonology*, (eds) M. van Oostendorp, C. Ewen, E. Hume & K. Rice, 2019-2048. Malden, MA: Wiley-Blackwell ; Kaye, J. 1995. Derivations and Interfaces. In *Frontiers of Phonology*, (eds) J. Durand & F. Katamba, 289-332. London & New York: Longman. ; Kiparsky, P. 1982. From Cyclic phonology to Lexical phonology. In *The Structure of Phonological Representations*. (eds) H. van der Hulst and N. Smith. Dordrecht: Foris.

**UE77** **UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues**  
(dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)

## Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 7

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 7</b>	<b>30</b>										
UE71 : Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques	5	ET	E	2	ET	E/O	2	E/O	2	E/O	2
UE72 : Élaboration du projet professionnel ou de recherche	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE73 : Syntaxe avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE74 : Langage et cognition	5	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE75 : Développement normal et pathologique du langage	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE76 : Phonologie avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE77 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	5	SELON MODALITES DE LA FILIERE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

**Maquette du Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 8**

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE81	2	5	40	Méthodologie : Statistiques		20	20
UE82	2	5	40	Méthodologie : Collecte et analyse de données (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
UE83	2	5	40	Sémantique et pragmatique avancée		20	20
UE84	1	5	30	Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	15		15
UE85	2	5	40	Syntaxe et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE86	1	5	40	Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		20	20
<b>Total S8</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>230</b>		<b>25</b>	<b>90</b>	<b>115</b>
<b>Total année (S7+S8)</b>		<b>60</b>	<b>480</b>		<b>50</b>	<b>190</b>	<b>240</b>

## Descriptif des enseignements de Master 1<sup>re</sup> Ann e Semestre 8

### UE81 M thodologie : Statistiques

Ce cours porte sur le traitement et l'analyse statistique des donn es recueillies dans le cadre d' tudes scientifiques. Dans un premier temps, sera abord  la saisie et l'organisation des donn es dans un tableau. Dans un deuxi me temps, sera introduit la distinction entre statistiques descriptives et statistiques inf rentielles avant l' tablissement d'un plan statistique. Celui-ci servira de base pour le choix des tests statistiques   appliquer aux donn es. Diff rents tests statistiques seront pr sent s et pratiqu s. Enfin, sera abord e  galement l'interpr tation des r sultats d'analyses statistiques et leur r daction.

### UE82 M thodologie : Collecte et analyse de donn es

*(mutualis  avec le parcours LADL de la mention SDL)*

*Pour la premi re partie du cours, se r f rer au livret du parcours LADL.*

La deuxi me partie de ce cours concernera la m thodologie de collecte et d'analyse de donn es dans le cadre d' tudes portant sur l'acquisition du langage et ses troubles. Les diff rentes m thodes de collecte de donn es (collecte de donn es existantes, production de nouvelles donn es   travers l'utilisation de questionnaires ou l'administration d' preuves, etc.) ainsi que les diff rents moyens quantitatifs et qualitatifs d'analyse des donn es y seront abord s.

*Comp tences   acqu rir* : capacit    collecter et   analyser les donn es lors d'une recherche personnelle ; capacit    juger de fa on critique la m thodologie utilis e dans la recherche en psycholinguistique.

### UE83 S mantique et pragmatique avanc e

Le cours de s mantique et pragmatique avanc e permettra aux  tudiants de conna tre et mod liser les  l ments qui interviennent dans l'interpr tation des messages linguistiques. Nous  tudierons la codification s mantique inscrite dans les morph mes, les mots, les structures de phrase et la fa on dont ces diff rentes composantes du sens interagissent dans le discours. Des  l ments de formalisation seront pourvus pour que les  tudiants puissent mod liser leurs analyses s mantiques. Nous explorerons  galement les m canismes pragmatiques qui permettent aux  nonc s d'acqu rir leur sens en fonction du contexte.

*Lecture conseill e* : Zufferey S., Moeschler, J. (2012). *Initiation   l' tude du sens*, Sciences Humaines Editions.

### UE84 Plurilinguisme et pathologie du langage

*(mutualis  avec l' cole d'orthophonie)*

Ce cours portera sur l'identification de troubles du langage chez les enfants en situation de bilinguisme (notamment dans des contextes d'immigration). Des aspects th oriques et pratiques de cette probl matique seront abord s, via un  tat des lieux des recherches internationales pertinentes et des outils disponibles. L' tudiant sera amen    comprendre les enjeux du plurilinguisme dans la pathologie du langage et  valuer de fa on critique les outils mis en  uvre pour  valuer le langage dans ce contexte.

### UE85 Syntaxe et acquisition

*(mutualis  avec l' cole d'orthophonie)*

Les structures syntaxiques seront appr hend es en questionnant diff rents types de contextes d'acquisition : d veloppement typique et atypique (notamment dans des contextes de pathologie). Ces questions seront abord es au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les  tudiants   une r flexion syntaxique approfondie.

*Comp tences   acqu rir* : ma trise des structures syntaxiques, compr hension des diff rences de contexte de d veloppement, questionnement psycholinguistique.

### UE86 Outils informatiques d'analyse linguistique

*(mutualis  avec le parcours LADL de la mention SDL)*

*Pour ce cours, se r f rer au livret du parcours LADL.*

**Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1<sup>ère</sup> Année Semestre 8**

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 8</b>	<b>30</b>										
UE81 : Méthodologie : Statistiques	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE82 : Méthodologie : Collecte et analyse de données	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE83 : Sémantique et pragmatique avancée	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE84 : Plurilinguisme	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE85 : Syntaxe et acquisition	5	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE86 : Outils informatiques d'analyse linguistique	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

## Présentation du Master 2<sup>ème</sup> Année (M2) – Responsable d'année : P. Prévost

### Maquette de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE91	1	5	40	Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais)		20	20
UE92	0	0	10	Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		10	10
UE93	2	5	40	Morphophonologie		20	20
UE94	2	5	40	Discours		20	20
UE95	1	4	30	Autisme et trouble du développement (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE96	2	5	40	Phonologie et acquisition (mutualisé avec l'école d'orthophonie)	10	10	20
UE97	1	4	30	Vieillesse cognitive et neurocognitive (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	15		15
UE98	1	2	40	UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)		20	20
<b>Total S9</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>270</b>		<b>40</b>	<b>100</b>	<b>140</b>

### Descriptif des enseignements de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9

#### UE91 **Méthodologie : Anglais pour la recherche** (cours en anglais)

Approfondissement de la pratique de l'anglais scientifique et technique de communication scientifique. Réalisation d'un poster suivi d'une présentation en public de travaux de recherche. Cet enseignement est entièrement réalisé en anglais.

**UE92 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi**

*(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)*

Ce cours a pour objectif d'ouvrir les étudiants de Master aux techniques de recherche d'emploi, les incitant à questionner leurs compétences et diverses façons de les valoriser. Les étudiants seront amenés à découvrir les différentes possibilités post-master et post-doctorat, ainsi qu'une ouverture vers les réseaux et leur utilité.

**UE93 Morphophonologie**

Ce cours explore les questions fondamentales en morphophonologie dans le cadre de quelques théories contemporaines. Nous nous concentrons notamment sur le rapport arbitraire entre la forme sonore des mots et le sens de unités qui les composent en analysant les systèmes flexionnels et/ou dérivationnels de quelques langues naturelles.

*Lectures conseillées* : Bermúdez-Otero, R. (2012) *The architecture of grammar and the division of labor in exponence*. In The morphology and phonology of exponence. J. Trommer (ed.) Oxford University Press. 8-83. ; Blevins, J. P. (2006) *Word-based morphology*. Journal of Linguistics, 42: 531-573. ; Bonet, E. & D. Harbour. (2012) *Contextual allomorphy*. In The morphology and phonology of exponence. J. Trommer (ed.) Oxford University Press. 195-235.

**UE94 Discours**

Le cours de discours permettra aux étudiants de s'approprier les instruments de modélisation des structures discursives : la syntaxe de la phrase complexe, les chaînes anaphoriques et de coréférence, les cadres du discours, les relations rhétoriques, les connecteurs, et la pertinence discursive.

*Lectures conseillées* : Adam, J.-M. (1999). *Linguistique textuelle*. Des genres de discours aux textes, Paris : Nathan ; Mangueneau, D. (1984). *Genèses du discours*, Bruxelles : Mardaga ; Krieg-Planque, A. (2017). *Analyser les discours institutionnels*, Armand Colin : Paris.

**UE95 Autisme et trouble du développement**

*(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)*

Après un rappel des processus du développement cérébral normal, seront introduits :

- la description clinique de l'autisme dans ses différentes formes,
- le modèle neuro-développemental incluant les modèles génétiques actuels,
- les hypothèses psychophysologiques à travers les recherches menées dans les domaines de la neurophysiologie et de la neuro-imagerie.

**UE96 Phonologie et acquisition**

*(mutualisé avec l'école d'orthophonie)*

Les structures phonologiques seront appréhendées en questionnant différents types de contextes d'acquisition : développement typique, pathologique et bilinguisme. Ces questions seront abordées au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les étudiants à une réflexion phonologique approfondie.

Compétences à acquérir : maîtrise des structures phonologiques, compréhension des différences de contexte de développement, questionnement psycholinguistique.

*Lecture conseillée* : Wyn, R., Johnson, P. *Patterns in child phonology*. Edinburgh University Press, 2010.

**UE97 Vieillessement cognitif et neurocognitif**

*(mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)*

Étude des effets du vieillissement sur les fonctions cognitives. Les effets du vieillissement sur les structures cérébrales impliquées dans la mémoire. Facteurs cognitifs et neurocognitifs explicatifs du vieillissement de la mémoire.

**UE98 UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues**

*(dont les UE du parcours LADL de la mention SDL)*



### Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 9

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 9</b>	<b>30</b>										
UE91 : Méthodologie : Anglais pour la recherche	5	CC		1	ET	E	1	E	1	E	1
UE92 : Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE93 Morphophonologie	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE94 : Discours	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE95 : Autisme et trouble du développement	5	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE96 : Phonologie et acquisition	5	CC		2	ET	E	2	E	2	E	2
UE97 : Vieillesse cognitive et neurocognitive	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
UE98 : UE à choisir parmi les UE de masters Arts, Lettres et Langues	2	SELON MODALITES DE LA FILIERE – COEF : 1									

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence

**Maquette de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10**

UE	Coeff	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	Durée totale étudiant
UE101	0	0	20	Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)		10	10
UE 102	10	30	---	Mémoire	---	---	---
<b>Total S10</b>	<b>10</b>	<b>30</b>	<b>20</b>			<b>10</b>	<b>10</b>
<b>Total année (S9+S10)</b>		<b>60</b>	<b>300</b>		<b>25</b>	<b>130</b>	<b>155</b>
<b>Total Master</b>		<b>120</b>	<b>770</b>				

### B3.5. Descriptif des enseignements de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10

#### UE101 Séminaire de recherche

*(élément pédagogique enseigné en langue anglaise)*

Dans ce séminaire, les étudiants présenteront, en anglais, l'état d'avancement de leur mémoire (questions/hypothèses de recherche, revue de la littérature, méthodologie et premiers résultats).

#### UE 102 Mémoire

*Un guide mémoire est diffusé en M2.*

**Il est recommandé à chaque étudiant-e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :**

« Je soussigné-e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

### Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2<sup>ème</sup> Année Semestre 10

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2			Session 1		Session 2	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
<b>SEMESTRE 10</b>	<b>30</b>										
UE101 : Séminaire de recherche	0	QP	QP	0	QP	QP	0	QP	0	QP	0
UE102 : Mémoire	30	ET	E+O	10	SU			E+O	10	E+O	10

CC : Contrôle continu ; ET : Examen terminal ; E/O : Ecrit/oral ; E : Ecrit ; QP : Quitus de présence ; SU : Session Unique

## IV. La vie étudiante

L'université est un lieu d'enseignement mais c'est aussi un lieu de découverte et d'épanouissement personnel.

Autour de vos cours, quatre domaines vous proposent de vous ouvrir à de nouveaux horizons :

▶ **La citoyenneté étudiante.** Tous les deux ans, pensez à participer aux élections de vos représentants étudiants, ils participent à l'élaboration et à l'adoption de toutes les décisions liées aux formations et à la vie étudiante.

▶ **La vie associative.** Elle s'exerce dans des domaines variés tels que la culture, les loisirs, le volontariat, la citoyenneté... C'est un moyen privilégié de la rencontre, du partage des valeurs et d'une ouverture sur l'extérieur.

Si vous souhaitez faire partie de ces étudiants qui s'engagent pour la vie de leur établissement et des autres étudiants, connectez-vous sur [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr), rubrique « Campus ».

▶ **La culture.** Le service culturel de l'Université vous propose tout au long de l'année une animation culturelle riche (*ateliers, conférences,...*). Vous pouvez également acquérir son Passeport Culturel Etudiant (P.C.E). Celui-ci vous donne accès à des spectacles et à des structures artistiques à prix préférentiel.

Consultez régulièrement [www.univ-tours.fr/campus/culture](http://www.univ-tours.fr/campus/culture) et [www.facebook.com/passeport.culturel.etudiant/](https://www.facebook.com/passeport.culturel.etudiant/)

▶ **Le sport.** Au-delà de sa participation à la formation des étudiants, le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) contribue, à travers la mise en place de son Pack'sport, au développement de la vie de l'étudiant.

Le Pack'sport permet l'accès à des pratiques sportives, d'assister à des événements spécifiques (*nuits sportives, stages*), de participer à des compétitions et de bénéficier de tarifs privilégiés auprès des structures partenaires.

Découvrez le détail de l'offre du SUAPS et des avantages du Pack'sport sur [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr), rubrique « Campus ».

## V. Où trouver les informations pratiques

Dans un souci d'information de ses étudiants, l'Université multiplie les supports de communication. Trois sources principales d'informations doivent impérativement être consultées régulièrement :

- ▶ **Site Internet du département** : <http://www.univ-tours.fr/sdl>

Il vous permet de retrouver toutes les informations concernant la formation en sciences du langage à Tours. Vous trouverez entre autres des informations sur les accords Erasmus du département ou les conférences organisées par le département tout au long de l'année. (Ce livret est également téléchargeable en ligne sur le site)

- ▶ **Le site Internet de l'Université** : [www.univ-tours.fr](http://www.univ-tours.fr)

Il vous permet de découvrir l'université mais il est surtout le lieu de communication des informations et des actualités qui vous concernent directement : formations, inscriptions, orientation, culture, sport, ... Il est complémentaire de l'E.N.T. présenté ci-après.

- ▶ **L'Environnement Numérique de Travail (E.N.T)** : votre bureau virtuel.

Adresse de connexion à : <http://ent.univ-tours.fr>

Il comprend : votre messagerie universitaire, votre dossier étudiant, l'accès aux cours en ligne, PSTAGE, l'accès à la bibliothèque universitaire et aux applications web d'inscriptions.

Votre livret de l'étudiant est également un support indispensable puisqu'il contient les informations concernant votre composante et plus particulièrement votre diplôme d'inscription. Vous y retrouverez la présentation détaillée de votre diplôme et de ses modalités de contrôle des connaissances.

Et bien sûr, votre service de scolarité, votre secrétariat pédagogique et les services de l'Université restent à votre disposition.

### **Association étudiante des Sciences du langage : le SCHWA**

Le Schwa est une association montée par les étudiants du département de Sciences du Langage pour tous les membres et anciens membres de ce dernier. Ainsi l'association entend créer du lien entre étudiants, anciens étudiants et professeurs sur le long terme. Nous voulons que cette cohésion stimule la vie du département et apporte du soutien à ses acteurs. Par ses activités - participation à des journées associatives, soirées, partenariats, création de pull ... - le Schwa souhaite aussi promouvoir les domaines que la linguistique touche.

Facebook : SCHWA

Instagram : schwa\_sdl

[sdl.schwa@gmail.com](mailto:sdl.schwa@gmail.com)



Benvenuti

Bienvenidos

Bienvenue

Welcome

Willkommen



Bonne rentrée

# MASTER

<b>Mention</b>	<b>Sciences Du Langage</b>
Parcours	AALF

Année Universitaire : 2022-2023

 [Site des Tanneurs](#)

 Faculté de lettres & langues - 3, rue des Tanneurs - 37000 Tours Cedex 01

 [univ-tours.fr](http://univ-tours.fr)  
  